GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

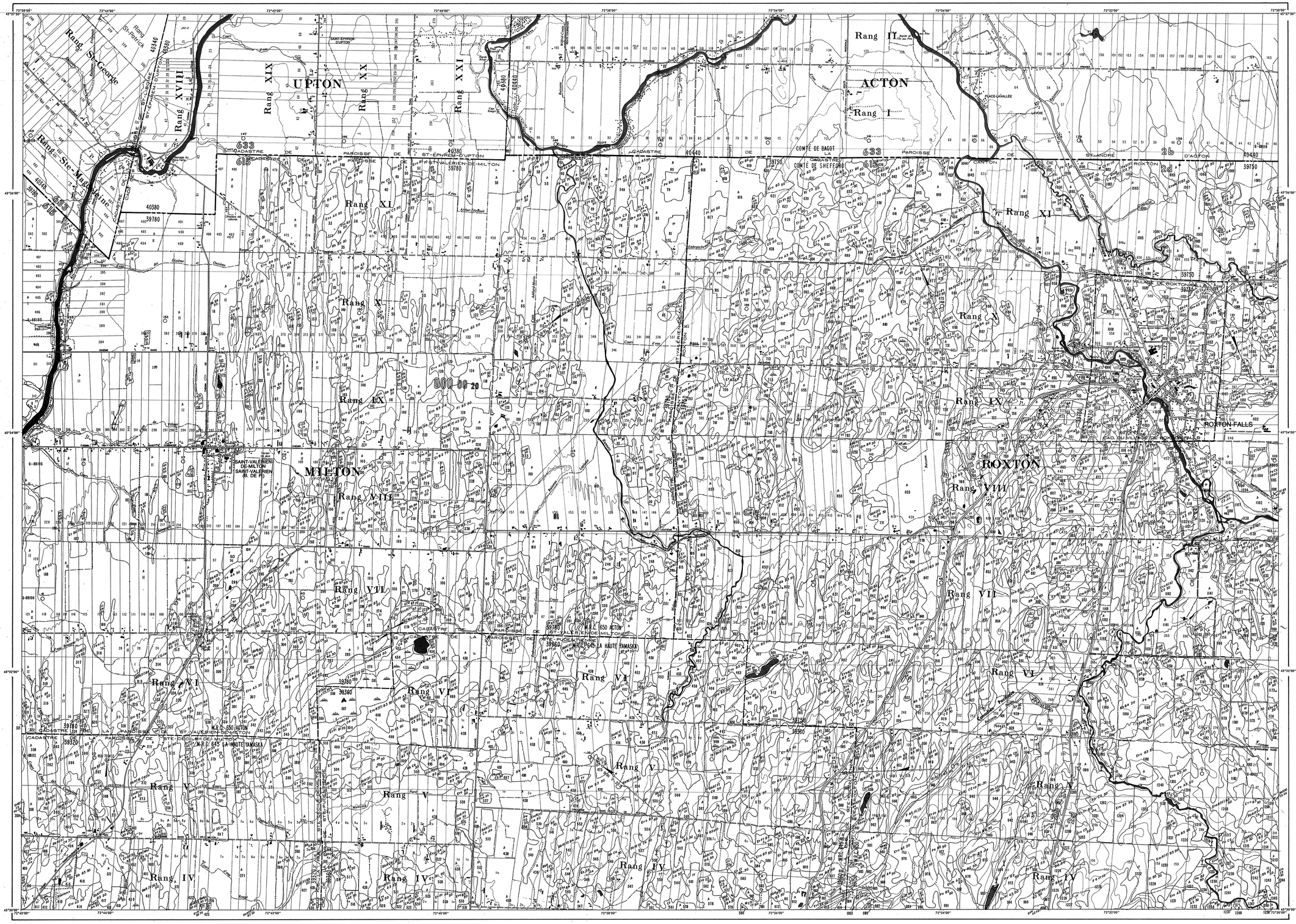

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, télécl
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Ensablement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à mélèze (laricin)
- à mélèze
- à pin blanc
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- (plantation de pin rouge)
- (plantation de épinette blanche)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinettes)

Pessière
- à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
- à épinette noire
- à mélèze
- à épinette noire
- à épinette noire et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- (plantation de épinette blanche)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinettes)

Sapinière
- de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- (plantation de sapin baumier)

Pruche à pin rouge
- avec pin rouge
- à pruche et/ou sapin occupant plus de 75% de la portée résineuse
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin gris
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pruche à pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin rouge
- avec pin blanc et/ou pin rouge
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de pin sylvestre)

Pruche à pin gris
- à pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de épinette blanche)
- (plantation de pin sylvestre)

Cédrière
- de thuyas occupant plus de 75% de la portée résineuse
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de épinette blanche)
- (plantation de pin sylvestre)

Prucheraie
- de pruches occupant plus de 75% de la portée résineuse
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de épinette blanche)
- (plantation de pin sylvestre)

MÉLÈZE
- de mélèzes occupant plus de 75% de la portée résineuse
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou rouge
- à pin rouge
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de épinette blanche)
- (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
- — — — avec pin blanc
- — — — avec pin rouge
- — — — avec pruche
- — — — avec épinette noire ou rouge
- Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
- — — — avec pin gris
- — — — avec pin blanc
- — — — avec pin rouge
- — — — avec pruche
- Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinette noire ou rouge
- — — — avec pin gris
- — — — avec pin blanc
- — — — avec pin rouge
- — — — avec pruche
- Peuplements avec pin blanc
- — — avec pin rouge
- — — avec pruche
- — — avec épinette noire ou rouge
- Peuplements avec pin rouge
- — — avec pruche
- Pruche avec épinette noire ou rouge
- Pruche avec pruche
- Mélangés à feuillus tolérants
- — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- d'essences intolérantes
- d'essences tolérantes
- sur station humide

Bouleaux à bouleaux blancs
- à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes

Peuplier faux-tremble
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes

Peuplier d'abeille à sucre
- de bouleau jaune
- de peuplier hybride
- de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 15-50 % ⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis total
Coupe partielle
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	30-50	50-80
50	41-60	80-30	30-80
70	61-80	80-50	50-80
90	81-100	80-50	50-80
120	101 et plus	100-70	70-120

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jeune inégienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inégienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus âgées de 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 100 ans.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (30cm)	2 (1m)	3 (4m)	4 (7m)	5 (10m)	6 (15m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 % et plus	Z
Superficie entourée de pentes ≥ 31%		⊕

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C2 D2 P1 C3 ⊕ — S-définition, E-densité, C-classe d'âge, D-dominance, P-perturbation, C-classe de hauteur, ⊕-classe de pente, S-sous-groupe d'essences, E-groupement d'essences, C-classe de densité, D-type de couvert

F C3 ⊕ R9 D1 — F-classe de gestion, C-classe d'âge, ⊕-pente de l'origine, R-origine, D-classe de hauteur, ⊕-classe de densité, D-type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : ELAS, INC NEIL A. ASS. (N.C.P. PRIVÉE 615)
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1988
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/15/89
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 6
Unité de gestion: 63-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
000 00 20
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 20
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 615*
Municipalité: 39360*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle:
Région écologique: 2b*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 650 ACTON*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-H-14	31-H-15	31-H-16
S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.
31-H-11	31-H-10	31-H-9
N.E. / N.O. / S.E. / S.O.	N.E. / N.O. / S.E. / S.O.	N.E. / N.O. / S.E. / S.O.
31-H-6	31-H-7	31-H-8
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.

31 H/10 S.E.